




















### Pépins : Pommes - Poires

#### Ravageurs





##### Lépidoptères

-    **Carpocapse** : toujours en situation de vol important  
conditions trop sèches pour les accouplements  
poursuite des éclosions, dégâts visibles en parcelles
-    **Petite tordeuse des fruits** : légère augmentation des captures
-  **Eulia** : retour à des niveaux faibles de captures
-  **Capua** : situation calme et stable
-  **Pandemis** : situation très calme et stable
-  **Sésie du pommier** : baisse des captures
-  **Cossus gâte bois** : absence de capture à ce jour
-   **Zeuzère** : baisse de fréquence et d'intensité moyenne des captures
-  **Puceron cendré** : migration quasi totale
-  **Puceron lanigère** : très faible activité

#### Pathologies

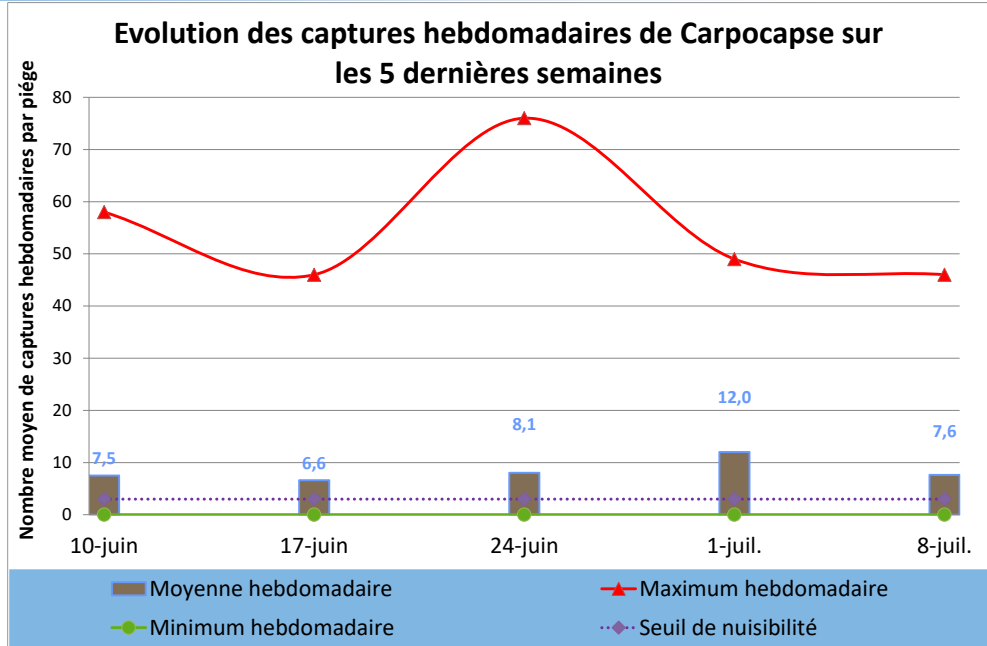
-  **Oïdium** : fin de cycle de la maladie
-   **Tavelure** : dernières taches visibles, réalisez vos notations

### Noyau : Pruniers—Cerisiers

-    **Carpocapse des prunes** : toujours en situation de dépassements de seuil
-  **Mouche de la cerise** : nouvelle baisse des captures



**Carpocapse**



**Vol des adultes**

**Etat des lieux en parcelle,**

Au cours de la semaine dernière, les captures de carpocapse ont été en baisse sur le réseau de piégeage régional, avec en moyenne 7,6 papillons par piège par semaine.

Des niveaux de prises allant jusque près de 46 adultes par piège ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

Le pourcentage de parcelles concernées par la présence du ravageur sur la période a été de nouveau en augmentation, avec 70% d'entre elles.

**Analyses des risques,**

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement de seuil est resté important au cours de la semaine écoulée. La situation a connu une évolution très marquée par le contexte local, avec des variations diamétralement opposée selon les secteurs, avec des hausses très importantes (Hainaut) et à l'inverse des diminutions tout aussi significatives (Abbevillois).

Les niveaux de captures ont été de nouveau très importants, notamment dans les secteurs du Montreuillois, de l'Amiénois, de la Thiérache.

Les fortes températures actuelles favorisent l'émergence des carpocapses. Ces populations actuelles ne constituent en rien l'émergence d'une seconde génération mais bien une poursuite du vol de la première.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		13,0	
La Bassée (59)	11,0	5,0	↘
Hainaut (59)	1,0	26,0	↗
Abbevillois (80-62)	20,4	2,6	↘
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		5,0	
Amiénois (80)	12,0	15,0	↗
Thiérache (59-02)	26,6	15,0	↘
Picardie Verte (80-60)	18,0	5,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	1,5	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	24,0	2,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		7,0	
Soissonnais (60-02)	1,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)	3,0	0,0	↘

**Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :**

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha  
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha  
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

## Carpocapse



## Accouplements et pontes

Les températures chaudes et l'atmosphère sèche n'ont pas été favorables aux accouplements du carpocapse en début de semaine dernière. Cette baisse des possibilités d'accouplements a été observée plus significativement dans le sud de la région, où les accouplements ne sont toujours plus possibles en raison de l'hygrométrie trop faible. Le retour à des températures plus fraîches et surtout des précipitations en fin de semaine a localement de nouveau permis majoritairement les accouplements, à l'exception de l'extrême du sud de la région.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester favorable aux accouplements du ravageur.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	02/07/2019	03/07/2019	04/07/2019	05/07/2019	06/07/2019	07/07/2019	08/07/2019
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevilleois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Picardie Verte (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.



## Carpocapse



*Incubation et éclosion des pontes*

La situation relative aux éclosions des larves de carpocapse est à apprécier à l'échelle locale pour la période de la semaine dernière. En effet, à l'instar du vol des adultes, des situations très contrastées ont été observées. Si dans certains secteurs la baisse, toute relative, des températures a allongé la durée d'incubation en cours, d'autres secteurs ont bien vu les éclosions s'opérer aux dates prévues. De ce fait, des éclosions sont encore en cours dans plusieurs secteurs de la région.

Selon les prévisions de Météo France, les températures devraient rester globalement favorables à des incubations rapides et donc à une succession relativement rapide des éclosions. Le suivi minutieux des pièges à phéromone reste impératif pour cibler au mieux une éventuelle période de dépassement de seuil, afin de le confronter aux tableaux page 3 et ci-dessous. Pour rappel, vous pouvez retrouver les éléments de lecture des tableaux carpocapse [dans la fiche de présentation du modèle](#).

Actuellement, les éclosions correspondent toujours aux périodes d'accouplements du 23 au 24 juin.

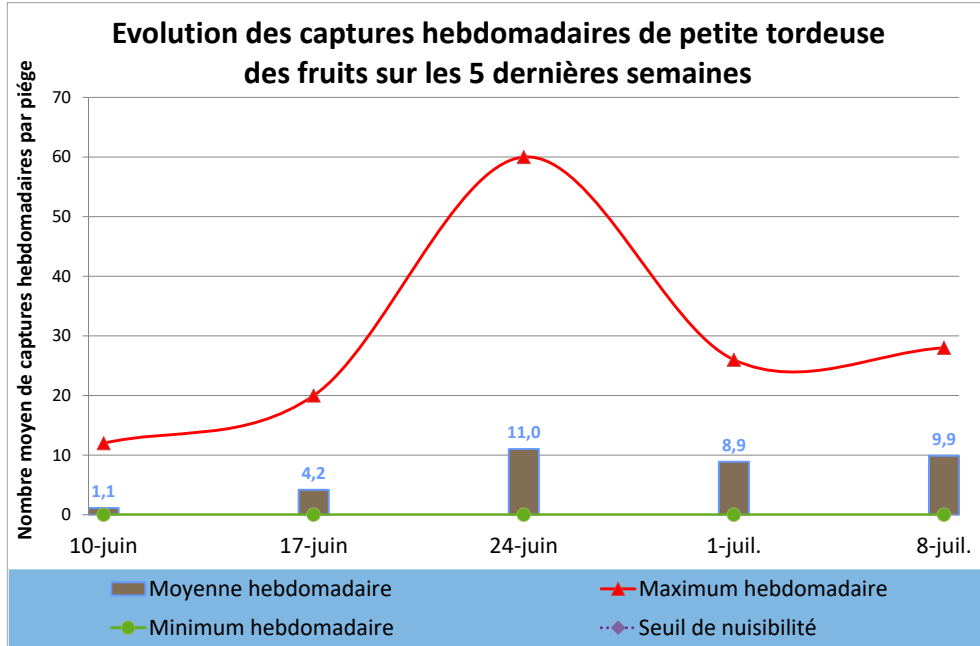
Les premiers dégâts en parcelles ont été observés dans plusieurs nouveaux secteurs, pouvant aller jusque 5% de fruits touchés.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.	Amiénois (80)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	23-juin	au	24-juin	9-juil.	Thiérache (59-02)	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.
Lille Sud (59)	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	23-juin	au	24-juin	08-juil.
							du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
Montreuillois (62)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.	Neslois (80-60-02)	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.
La Bassée (59)	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.	St Quentinnois (02)	du	23-juin	au	24-juin	07-juil.
	du	06-juil.	au	7-juil.	20-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
					du		07-juil.	au	8-juil.	21-juil.	
Hainaut (59)	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.	Laonnois (02)	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.
Abbevillois (80-62)	du	23-juin	au	24-juin	8-juil.	Montdidérien (80-60)	du	23-juin	au	24-juin	08-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	06-juil.	au	7-juil.	20-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.
Arrageois (62)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.	Beauvaisis (60)	du	23-juin	au	24-juin	6-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	15-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.						
Cambrésis (59)	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.	Soissonnais (60-02)	du	23-juin	au	24-juin	06-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.						
Avesnois (59)	du	23-juin	au	24-juin	7-juil.	Senlisien (60)	du	23-juin	au	24-juin	5-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.						
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	23-juin	au	24-juin	06-juil.
							du	30-juin	au	1-juil.	15-juil.
							du	07-juil.	au	8-juil.	21-juil.

Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont été en légère augmentation au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs de la région. Avec près de 10 papillons par piège et par semaine, le vol est resté significatif.

En revanche, 70% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur sur la période, soit une baisse de près de 10%.

Les secteurs du Montreuillois, de l'Avesnois, de la Picardie Verte, du Laonnois et de la Thiérache ont été les plus sensibles au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le vol pourrait se maintenir dans les semaines à venir, du fait des températures relativement chaudes. Il est très important de suivre le ravageur, particulièrement dans les parcelles sensibles et raisonner son contrôle à l'instar de celui du carpocapse.

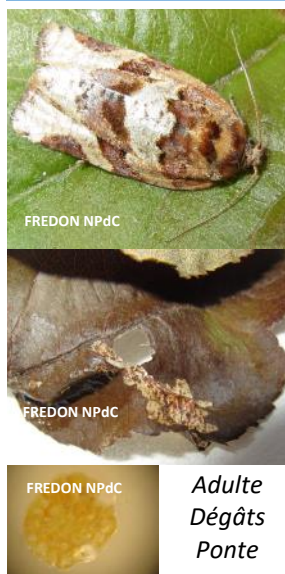


Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	9,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		12,0	
La Bassée (59)	8,0	5,0	↘
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	3,0	8,0	↗
Arrageois (62)	12,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	10,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	13,3	15,7	↗
Picardie Verte (80-60)	22,0	20,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	9,5	13,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		7,0	
Soissonnais (60-02)	12,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

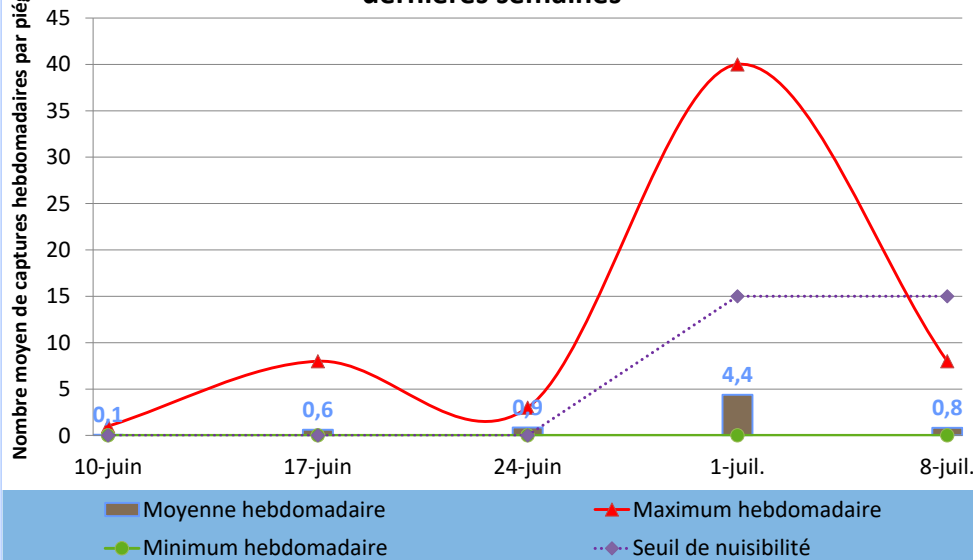
**Seuil de nuisibilité :**

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

**Eulia**



**Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines**



**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures d'eulia ont été très faibles au cours de la semaine dernière sur la majorité des parcelles du réseau de piégeage régional. Dans les parcelles de l'intérieur des terres, particulièrement touchées, il y a quinze jours, la situation semble être revenue dans des normes plus habituelles pour la saison.

Plus de la moitié des parcelles de la région ont enregistré la présence du ravageur.

Les niveaux de prises ont été en moyenne de 0,8 papillon par piège sur la semaine passée tout en concernant 43% des parcelles du réseau de piégeage régional.

**Analyses des risques,**

Il faut rester attentif à toute reprise de vol d'eulia, car c'est au cours de son second vol que le ravageur engendre les dégâts les plus dommageables. Compte tenu de la baisse des températures, la possibilité que le ravageur réalise trois vols cette année semble plus que compromise désormais. Restez attentifs sur l'ensemble du territoire.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	2,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)	0,0	1,0	↗
Hainaut (59)	2,0	1,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	1,0	↗
Amiénois (80)	4,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	11,3	0,9	↘
Picardie Verte (80-60)	2,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,0	0,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		8,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

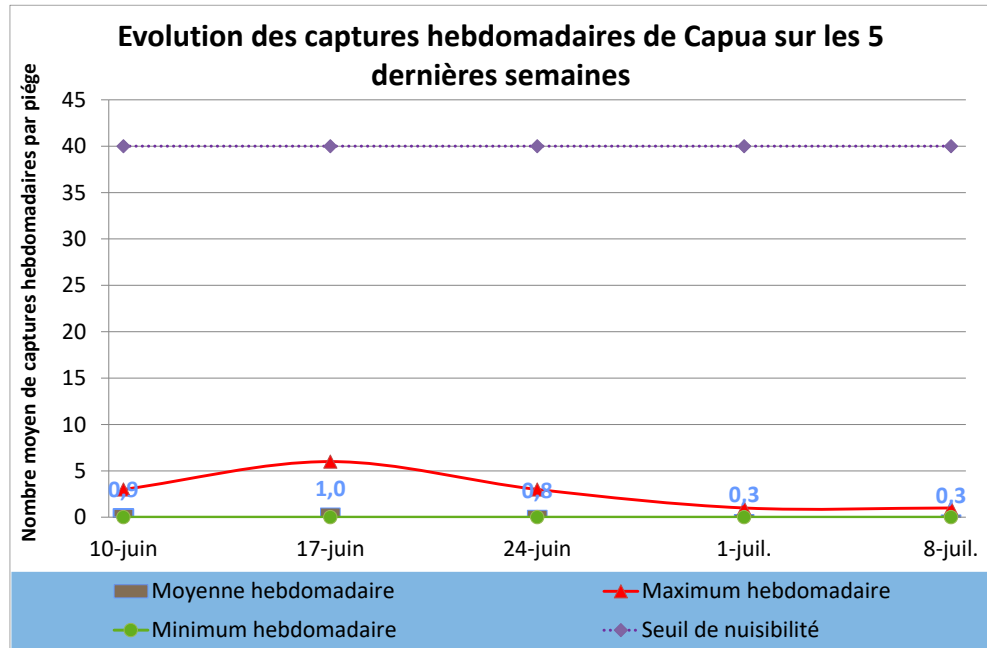
**Seuil de nuisibilité :**

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures et le nombre de parcelles concernées par la présence de capua ont été très stables et faibles au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional a été inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

**Analyses des risques,**

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

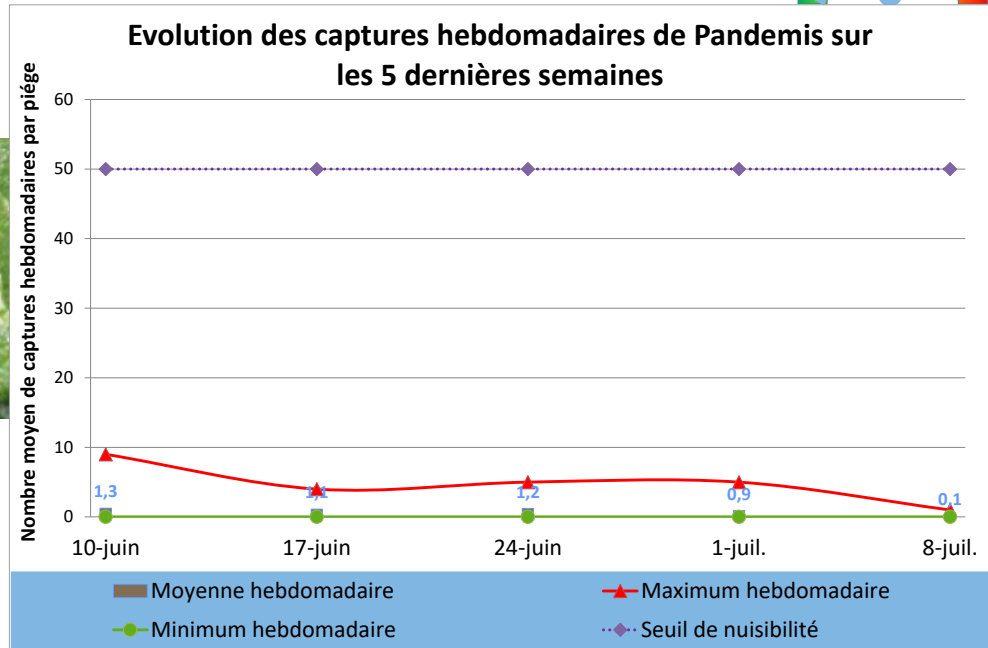
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	1,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↓
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

**Seuil de nuisibilité :**  
40 captures sur une durée de 7 jours

**Pandemis**



Adultes



**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures de pandemis ont été quasi nulle au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage.

Seul un secteur, la Thiérache, a été concerné par la présence du ravageur au cours de la semaine passée.

Aucun dégât n'a été à déplorer durant la semaine dernière.

**Analyses des risques,**

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

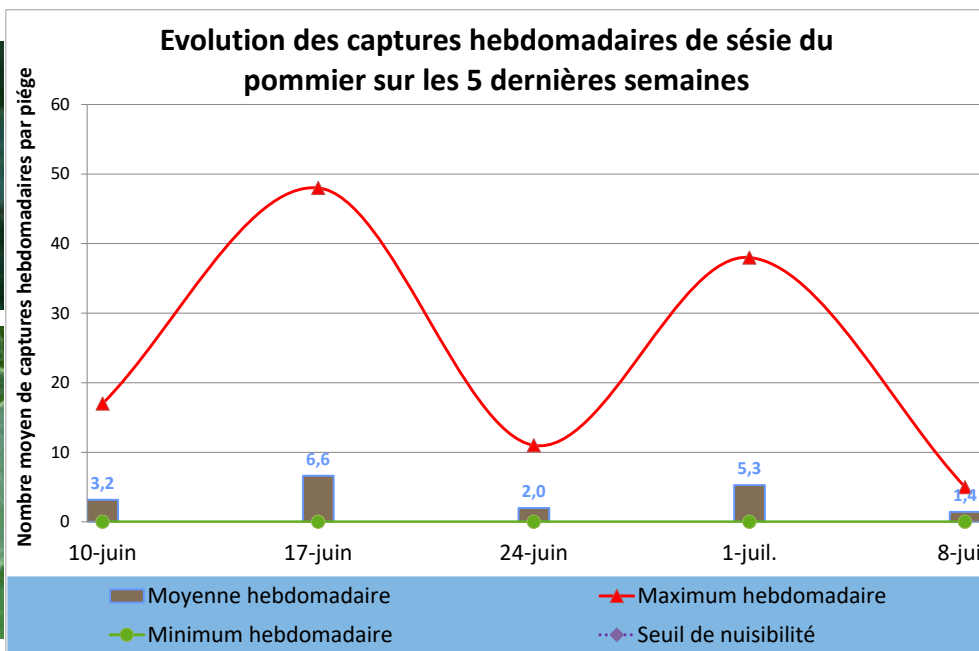
Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	2,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	3,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisiens (60)			
Omois (02)	0,0		

**Seuil de nuisibilité :**

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.



Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de sésie du pommier ont été faibles en moyenne dans les parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

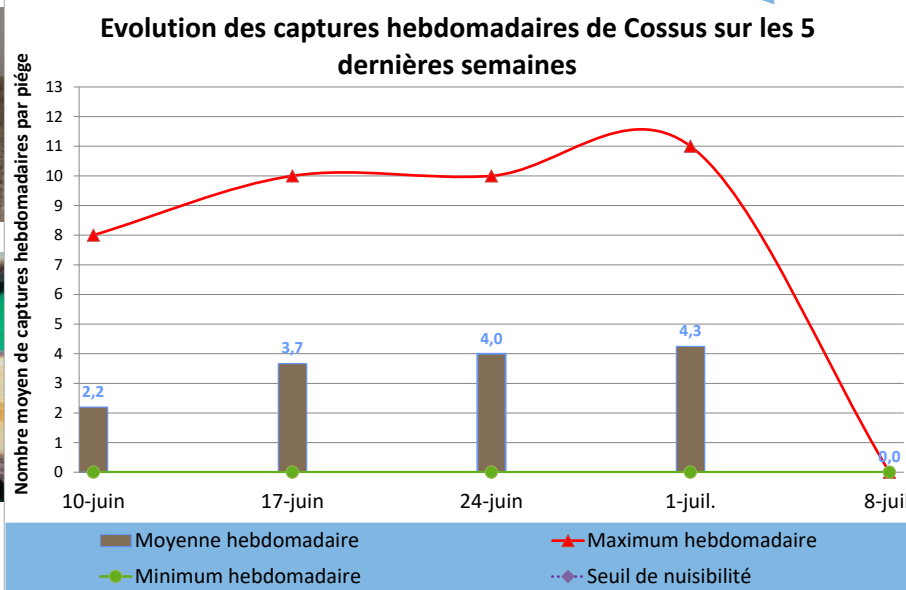
Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, pour opérer ensuite des comptages sur tronc une fois le vol détecté.

Dans les secteurs les plus sensibles, le piégeage alimentaire est une solution efficace. Pensez à remplacer les mélanges en cas de fortes chaleurs. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	3,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	3,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	9,0	5,0	↘
Arrageois (62)	38,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	1,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		4,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil de nuisibilité :**  
 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

**Cossus-Cossus**



Les captures de cossus gâte bois ont été en nette baisse au cours de la semaine dernière. Aucune capture n'a été enregistrée, à ce jour, sur le réseau.

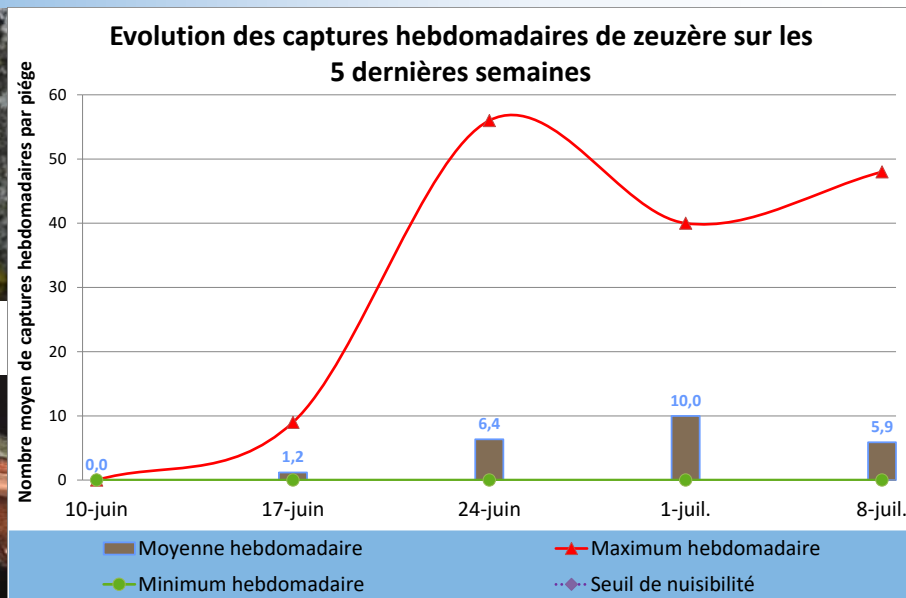
**Seuil de nuisibilité :**

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France. Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

**Zeuzère**



Adulte



Le vol de la zeuzère a été en baisse dans la plupart des parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière. Des niveaux significatifs de populations ont cependant encore été observés dans plusieurs parcelles sensibles, notamment dans le secteur du Neslois. Dans les autres secteurs, les niveaux de captures ont été en nette baisse, mais la présence du ravageur est toujours effective.

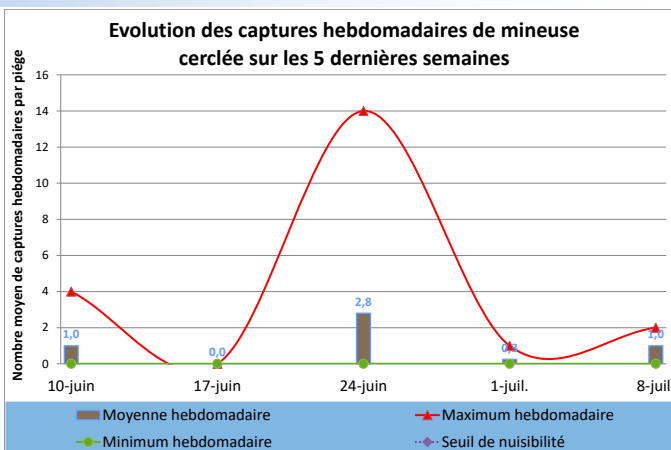
**Seuil de nuisibilité :**

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

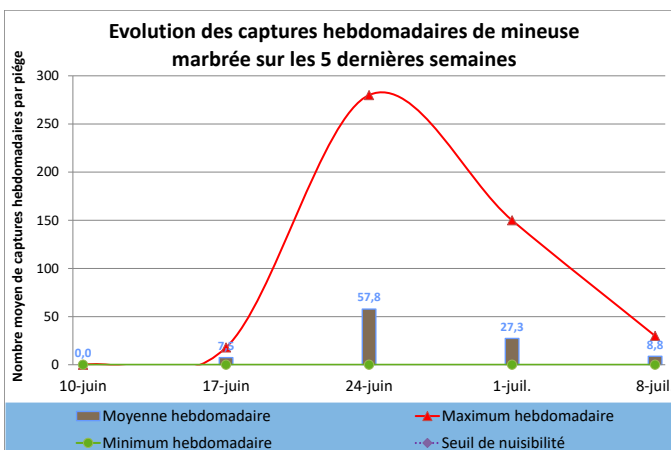
**Mineuse cerclée** 🍃

Le vol de mineuse cerclée a été en légère augmentation sur quelques secteurs de la région au cours de la semaine dernière.



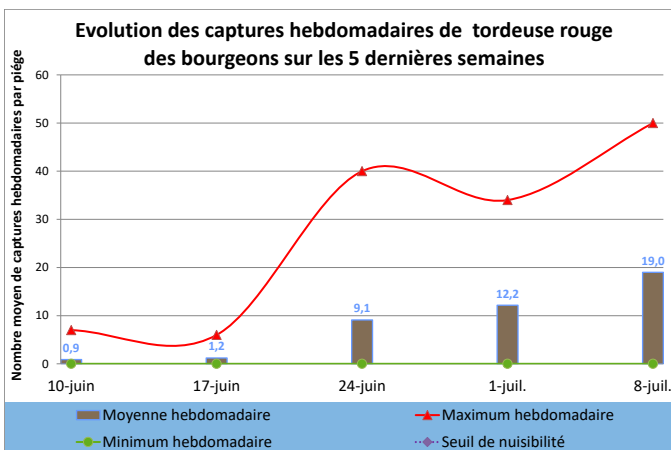
**Mineuse marbrée** 🍃

Le troisième vol de la mineuse marbrée semble déjà s'être achevé dans tous les secteurs du réseau, avec une nouvelle baisse significative des captures au cours de la semaine dernière.



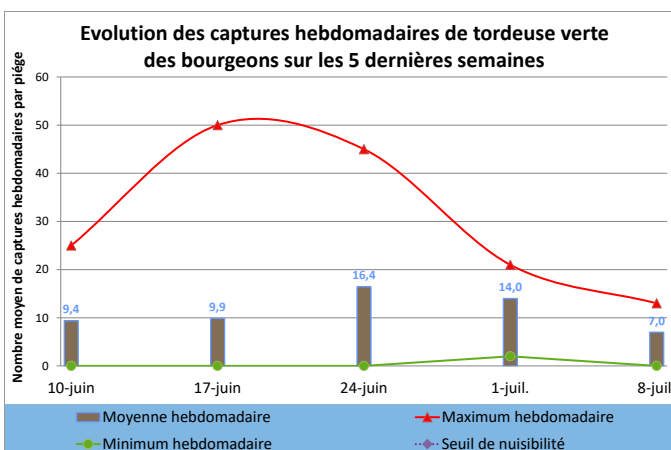
**Tordeuse rouge des bourgeons** 🍃

Les captures de tordeuses rouges des bourgeons ont encore été en nette hausse dans de nombreux secteurs de la région au cours de la semaine dernière. Une baisse de 10% des parcelles du réseau concernées par la présence du ravageur a cependant été enregistrée, portant à 57% le pourcentage d'entre-elles ayant détecté le ravageur au cours de la période.



**Tordeuse verte des bourgeons** 🍃

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été significatif au cours de la semaine dernière, même s'il enregistre une baisse de fréquence des parcelles concernées par sa présence (86% d'entre-elles sur le réseau) et d'intensité avec 7 papillons en moyenne par piège sur la semaine écoulée.



**Pucerons**



**Puceron cendré** : la quasi-totalité des colonies de puceron cendré est à présent vide, ne reste en définitive que les enroulements des pousses terminales vides à ce jour en parcelle. La migration du ravageur est pratiquement terminée, les populations d'auxiliaires reprennent le contrôle d'une situation à moindre pression.

**Puceron lanigère** : les populations de pucerons lanigères ont été en très légère hausse, dans quelques secteurs du réseau d'observations, au cours de la semaine dernière. Aucun secteur ne présente de niveau de colonisation supérieur au seuil à ce jour.



FREDON NPdC

*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré*

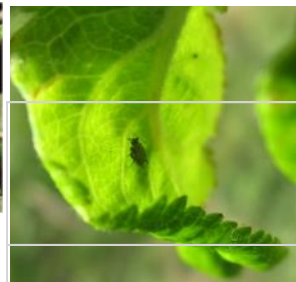


FREDON NPdC

*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère*



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			5,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	10,0	10,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)				0,6	1,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	1,0	↗
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0	0,0	↘	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

**Seuil de nuisibilité :**

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%



## Pathologies

## Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables au développement de l'oidium. Les quelques secteurs concernés par les averses du week-end ont pu être sensibilisés par la maladie.

Analyses des risques,

Le cycle de la maladie touche doucement à sa fin dans la majorité des parcelles et les parcelles sont moins poussantes. Pour rappel, seules les pousses de moins de 17 jours sont sensibles à la maladie.

Cette problématique est à raisonner actuellement individuellement en prenant garde aux fortes températures.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	10,0	0,0	↓
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	2,0	1,0	↓
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,2	1,2	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,0	2,5	↓
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

## Tavelure

**Etat des lieux en parcelle,**

Les sorties de taches issues des contaminations primaires ont été faibles sur très large majorité des parcelles de la région au cours de la semaine dernière. Quelques parcelles très touchées sur feuillage les semaines précédentes ont logiquement vu les taux de contaminations sur fruits nettement augmenter.

**Analyses des risques,**

Les dernières taches issues des contaminations primaires sont désormais visibles sur l'ensemble du territoire. Il est donc nécessaire de réaliser des notations afin d'estimer les taux de contaminations en parcelles.

Actuellement, peu de risques de repiquages sont à attendre du fait des conditions sèches.

**Gestion des risques,**

Selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres), la protection peut être levée en l'absence de tache. En revanche, en présence de taches, une protection devra être assurée avant chaque épisode pluvieux afin d'éviter les repiquages.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			0,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,4	1,0	↗	0,1		
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	12,7	6,2	↘	15,3	5,2	↘
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,5	↗	0,0	0,5	↗
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	85,0	85,0	↔	30,0	85,0	↗
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	1,0	1,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

# Prunes

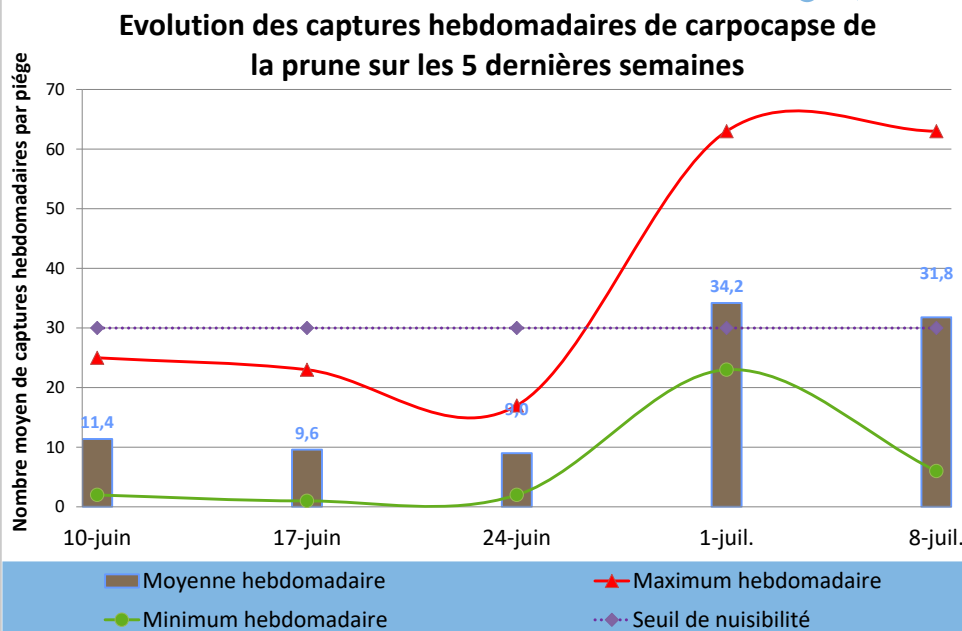
## Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



FREDON NPdC



### Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont été en baisse dans la plupart des secteurs au cours de la semaine dernière, avec des niveaux allant jusque 63 papillons par piège.

Le nombre de captures moyen sur l'ensemble du réseau a été de 31,8 papillons au cours de la semaine dernière, dépassant par la même le seuil de nuisibilité.

De très nombreuses parcelles ont enregistré au cours de la semaine dernière un franchissement de seuil.

### Analyses des risques,

Malgré une baisse des captures, dans la plupart des secteurs, le vol reste très important. Le second vol du ravageur est la plus préjudiciable du fait de ces dégâts sur fruits. De ce fait, au regard des conditions de l'année, la période actuelle est à hauts risques et les dégâts qui pourraient en découler vite être importants.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	1-juil.	8-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	27,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	63,0	55,0	↘
Arrageois (62)	23,0	21,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	24,0	34,5	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	34,0	14,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

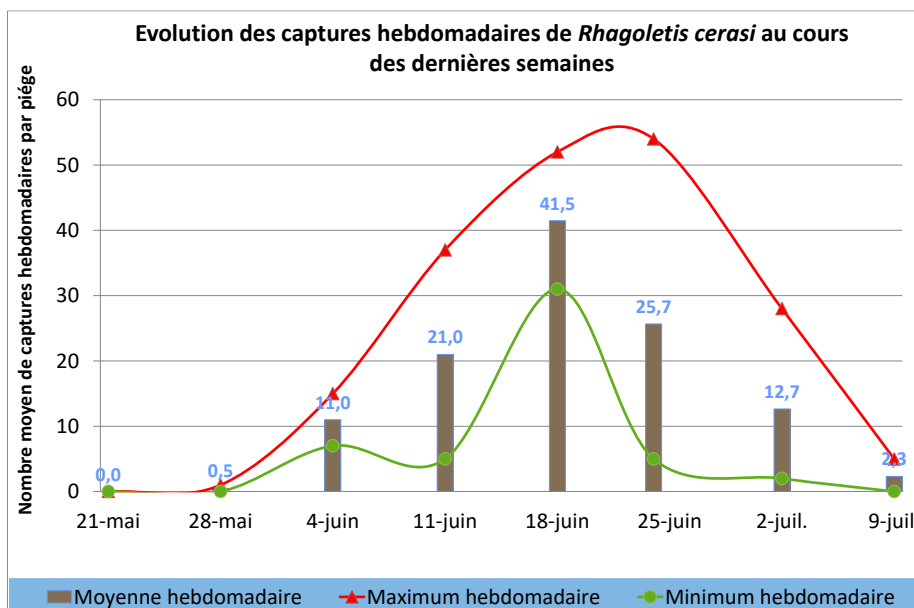
### Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

## Cerises

**La mouche de la cerise****Etat des lieux en parcelle,**

Le nombre de captures moyen de la mouche des cerises a été en nette baisse au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des parcelles du réseau régional. Le niveau moyen de captures n'a été que de 2,3 mouches par piège sur la semaine.

**Analyses des risques,**

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très propices à l'évolution des fruits et du ravageur. Ces premiers ont largement atteint le stade de sensibilité à la mouche de la cerise. Il est donc impératif de mettre en place le piègeage chromatique de monitoring.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

**Gestion des risques,**

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe.

Leur installation doit être effective dans les meilleurs délais, faute de ne pas garantir la protection attendue.

Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbeillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)
<b>Capua</b>	0		1		1	0					0		0		0						0
Tendance	↔				↔	↘					↔		↔		↔						↔
<b>Carpocapse</b>	0		13	5	26	2,6			5	15	15	5	1,5	2		7	0				0
Tendance	↔			↘	↗	↘				↗	↘	↘	↗	↘			↘				↘
<b>Cossus</b>	0			0							0										
Tendance	↘			↔							↔										
<b>Eulia</b>	0		0	1	1	1			1	0	0,9	0	0	0,5		8	0				0
Tendance	↘			↗	↘	↗			↗	↘	↘	↘	↔	↘			↔				↔
<b>Mineuse C</b>					1						2									0	
Tendance					↗						↗									↔	
<b>Mineuse M</b>	3				11							15								0	
Tendance	↘				↗							↘								↔	
<b>Pandemis</b>	0					0					1	0	0		0						
Tendance	↔					↘					↗	↔	↘		↔						
<b>Petite Tordeuse des Fruits</b>	0		12	5	0	8			10		16	20	0		13		7	0			0
Tendance	↔			↘	↔	↗			↗		↗	↘	↔		↗			↘			↔
<b>Sésie du pommier</b>	3				0	5			1		0						4	0			
Tendance	↗				↔	↘			↗		↘							↔			
<b>Tordeuse rouge des bourgeons</b>			50		0				19		20	0	24								
Tendance					↔				↗		↘	↘	↗								
<b>Tordeuse verte des bourgeons</b>			10						9		8	0			1		13				
Tendance									↗		↘	↘			↘						
<b>Zeuzère</b>	0			0		4			0		0,5		48		0			0			
Tendance	↘			↔		↘			↘		↘		↗		↔			↔			
<b>Puceron cendré</b>	0				10						0		0							0	0
Tendance	↔				↔						↔		↔						↘		↔
<b>Puceron lanigère</b>	1				0		1						1						0		0
Tendance	↔				↔		↗						↗						↔		↔
<b>Tavelure pousse</b>	0				0		1				6,2		0,5		85			5			0
Tendance	↔				↔		↗				↘		↗		↔			↔			↔
<b>Tavelure fruits</b>					0						5,2		0,5		85			1			0
Tendance					↔						↘		↗		↗			↔			↔
<b>Oïdium</b>					0		1				1,2		0		2,5						0
Tendance					↘		↘				↔		↔		↘						↔
<b>Carpocapse Prune</b>						55	21				35		14								
Tendance						↘	↘				↗		↘								

## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir :  
le renouvellement des capsules pour les pièges  
**9** sésie du pommier



### Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ De même, il existe des produits de biocontrôle autorisé pour certains usages. Vous pouvez retrouver la liste des produits de biocontrôle à jour à l'adresse suivante : <http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>.
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☉ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)